

## COMMUNICATIONS

*Le Culte de la Sainte Vierge à Compiègne  
à travers les âges*

par M. le chanoine DELVIGNE.

M. le chanoine Delvigne, archiprêtre de Compiègne, dont le « Guide illustré du visiteur de l'Église Saint-Jacques, avec un aperçu sur les principaux monuments de la ville » est sous presse, nous a lu son travail très documenté sur « Compiègne et la Vierge Marie ».

Le culte envers la Vierge Marie a toujours été vivant à Compiègne, et M. l'Archiprêtre, de document en document a pu remonter bien haut dans l'histoire.

En exemple, il y a la fondation de l'abbaye de Saint-Corneille, dédiée primitivement par Charles le Chauve, le 6 mai 877, à *Notre-Dame, Notre-Dame de Karlopole, Notre-Dame de Compiègne*.

La description de Notre-Dame de Karlopole, que tant de fidèles et de pèlerins sont venus vénérer à Compiègne, a paru à tous du plus haut intérêt. Le sceau primitif de l'abbaye Saint-Corneille reproduisait cette image « dans toutes ses parties et posture ». Un moulage de ce sceau, autour duquel on peut lire encore l'inscription : « *Sancta Maria Compendieusis* » sera présenté à la prochaine séance.

Après Notre-Dame de Compiègne, aux pieds de laquelle M. le chanoine Delvigne s'est plu à retenir ses auditeurs ravis, la fondation de la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle dont l'histoire devait se confondre avec celle du Collège de la ville, a rappelé le souvenir de Louis XI, recevant à la porte de Pierrefonds la nouvelle de la défaite et de la mort de Charles le Téméraire.

Une autre libéralité de Louis XI, par suite du rachat et du transport d'une rente créée jadis par la ville de Compiègne devait établir celle-ci en quelque sorte comme un fief de Notre-Dame de Liesse.

Cette rente, dite perpétuelle, ne fut rachetée par la ville qu'en 1790, conformément à un décret de l'Assemblée Nationale.

De son côté, Compiègne semble avoir constitué la Vierge Marie comme sa gardienne. Outre la chapelle de la porte de Pierrefonds, ils placèrent également son image à la porte de Paris, à la porte Notre-Dame sur l'Oise, à la porte de Soissons.

Un autre témoignage officiel, c'est le bas-relief de l'Annonciation, que les habitants firent placer dans le grand cadre au centre de la façade de l'Hôtel de Ville, où se voit maintenant la statue équestre de Louis XII.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que, dans ses grandes détresses, le peuple de Compiègne se soit tourné vers la Vierge secourable.

Il en fut ainsi notamment lors de l'épidémie de peste de 1636 et à l'approche des troupes prussiennes en 1814.

Après l'histoire de la chapelle votive de Notre-Dame de Bon-Secours, objet d'un pèlerinage très suivi depuis sa consécration en 1637, M. l'Archiprêtre a rappelé les vœux de Louis XIII et de Louis XV à Compiègne, que représente le tableau de Mignard. On vit longtemps ce tableau à Saint-Jacques ; il est actuellement au Palais.

Cette intéressante conférence sur le culte de la Sainte Vierge à Compiègne s'est terminée par une description du « Voile », qui se trouve précieusement gardé dans le « sacarium » de l'église Saint-Jacques. Moins connu que celui de Chartres, il n'en est pas moins authentique en tant qu'origine.

\*\*\*

*Les « Minimes » de Compiègne*

par M. Jacques PHILIPPOT

Poursuivant son travail sur le Prieuré de Saint-Pierre des Minimes de Compiègne, M. Jacques Philippot étudia la façade dont les parties basses se trouvent malencontreuse-